

M....,

Vous vous présentez comme candidat à l'élection présidentielle et nous vous remercions de l'engagement que vous êtes prêt à assumer au service de l'intérêt général et de la France. Le Mouvement Pax Christi est pour sa part très sensible à un certain nombre de questions qui touchent à la paix, tant en France que sur la scène internationale. Nous nous permettons de vous rappeler brièvement certains points et de vous adresser les questions qui en découlent.

EDUCATION

Le dernier rapport PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) pointe une difficulté majeure du système éducatif français : son incapacité à faire réussir les élèves les plus fragiles. Les écarts se creusent entre les jeunes en fonction de leur milieu d'origine. On sait aussi que les premières années de vie sont déterminantes et que des enfants se trouvent en situation de fragilités, de façon plus ou moins importante, parfois dès le plus jeune âge, ou plus tard à l'adolescence. Ces difficultés rendront leur avenir difficile : scolarité, vivre-ensemble, projet professionnel, engagement dans la cité... Ces inégalités dans l'éducation sont à l'origine d'une partie des incivilités, et de violences qui mettent à mal notre tissu social.

- **Pensez-vous que l'Éducation Nationale soit capable et puisse, à elle seule, garantir une éducation des jeunes générations de façon à réduire ces inégalités ?**
- **Voyez-vous d'autres leviers et d'autres acteurs à mobiliser pour y parvenir ? Lesquels ?**
- **Quelles sont vos propositions dans ce domaine ?**

PRISONS

La surpopulation carcérale est une question alarmante depuis trop longtemps. Des conditions de détention indignes ont été souvent dénoncées. Les conséquences d'un système pénitentiaire à bout de souffle sont connues : réinsertion difficile, exclusion, récidive, sans compter un nombre croissant de peines non appliquées ou allégées par manque de possibilité de détention. Pour les victimes comme pour les auteurs d'actes délictueux, le rôle de la Justice est d'offrir des perspectives de réparation. De plus ce système pèse lourdement dans le budget de la justice alors que l'accompagnement à la réinsertion, les peines de substitution et la prévention souffrent déjà de manque de moyens. Pour autant, la situation perdure. Le prochain budget prévoit de consacrer 1,5 milliard d'euros à l'accroissement du parc carcéral français.

- **Quelles mesures concrètes envisagez-vous pour rétablir des conditions de détention non destructrices ? A quelle échéance ?**
- **Quelles politiques envisagez-vous en matière de prévention et de lutte contre la récidive ? Avec quels moyens et selon quelle priorité ?**

SECURITE INTERIEURE

Les actes de terrorisme dont notre pays a été victime ces deux dernières années ont conduit les pouvoirs publics à décréter l'état d'urgence qui correspond à des mesures d'exception caractérisées par une présence importante de forces de sécurité armées et par une réduction des libertés publiques (droit de réunion, de manifestation, mesures administratives sans recours au juge judiciaire...). En même temps, d'autres voix se font entendre, selon lesquelles l'Etat de droit est notre plus sûr rempart contre la barbarie du terrorisme.

- **Pensez-vous que des mesures d'exception sont nécessaires pour lutter contre le terrorisme ? Lesquelles ? Et combien de temps ?**
- **Quelles mesures autres que militaires envisagez-vous de mettre en place pour permettre un retour à une situation sociale pacifiée ?**

La France voit aujourd'hui se développer un islamisme radical qui concerne une petite minorité de musulmans, mais a des conséquences importantes sur notre société : signes extérieurs ostentatoires, tentatives d'inflexions des modes de vie en France, replis communautaristes. Il y a là une menace pour notre vivre-ensemble, fondé sur les droits de l'homme, les valeurs de la République, et une laïcité ouverte.

- **Comment proposez-vous de rétablir le lien social dans notre pays ? Pensez-vous possible de le faire à travers des instances de rencontre et de dialogue, et si oui, comment comptez-vous les mettre en place ? Ou estimez-vous nécessaire d'édicter des mesures et lesquelles ?**

LES REFUGIES

Plusieurs situations de conflits ou d'oppressions de peuples, dans lesquelles l'Occident a une part de responsabilité, conduisent les habitants des régions concernées à quitter leur pays et à chercher refuge là où ils trouvent des conditions de vie moins menaçantes pour eux. L'Afghanistan, la Syrie et l'Irak, la Libye, la Corne de l'Afrique... sont aujourd'hui les pays les plus concernés par ces exils contraints. Les réfugiés, au sens de la convention du 24 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, cherchent en priorité asile dans les pays voisins, et des pays comme le Liban ou la Jordanie accueillent aujourd'hui la majeure partie des réfugiés de Syrie. D'autres réfugiés cherchent à gagner l'Europe, soit parce qu'ils y ont de la famille, soit parce qu'ils y sont attirés par des conditions de vie plus sûres, au risque d'un voyage plein de risques.

Quelle est votre vision de l'accueil des réfugiés :

- **Etes-vous prêt à apporter une aide aux pays d'accueil voisins des zones d'exil, le Liban par exemple, complètement déstabilisés par l'arrivée en masse de ces réfugiés qui peuvent aujourd'hui représenter un quart de leur population ?**
- **Etes-vous prêt à participer à la sécurisation des routes d'exil, la Méditerranée en particulier, sur lesquelles de nombreux réfugiés perdent aujourd'hui la vie ?**
- **Etes-vous prêt à augmenter les possibilités d'accueil et de visa de notre pays, aujourd'hui très peu concerné par la question des réfugiés au regard de pays voisins (Allemagne, pays du nord de l'Europe), en assurant aux migrants des conditions de vie dignes dans notre pays et en mettant en place une réelle politique sociale visant à leur intégration ?**

LE DEVELOPPEMENT

A côté de ces réfugiés politiques s'ajoutent les migrants « économiques », qui aspireraient à vivre dignement de leur travail dans leur pays, et ne le peuvent pas. L'Organisation des Nations Unies définit depuis de longues années le niveau d'aide nécessaire aux pays en voie de développement pour leur permettre d'atteindre les huit « objectifs du millénaire » : chaque pays développé devrait consacrer 0,7% de son Produit National Brut à l'Aide Publique au Développement. La France se situe bien en-deçà de ce niveau, étant passée de 0,41 % de son Produit National Brut en 2013 à 0,36 % en 2014.

- **Pouvez-vous vous engager à remonter le niveau de l'aide publique au développement de la France à 0,7% et ceci à quelle échéance ?**

LE NUCLEAIRE CIVIL

La France s'est engagée à la fin des années 1970 dans le développement massif d'un parc nucléaire (et de son corollaire, le chauffage électrique) qui fait de notre pays aujourd'hui le 2^e producteur mondial, avec 75% d'électricité d'origine nucléaire produite en 2015. La contrepartie en est que, bien que la France bénéficie d'une situation géographique très favorable au développement des énergies renouvelables, celles-ci ne représentent aujourd'hui que 11% de la consommation finale d'électricité de notre pays, loin derrière la moyenne des pays de l'Union Européenne à 23,4%. Les centrales nucléaires françaises parviennent progressivement au terme des quarante années d'exploitation, 30 années selon le président de la Cour des comptes, pour lesquelles elles avaient été initialement conçues. Certaines suscitent des inquiétudes sur leur fiabilité (excès de carbone sur certains aciers), et d'autres, dont la plus ancienne, Fessenheim, sont construites sur des zones potentiellement à risque.

- **La France s'est engagée à consommer 23 % d'énergies renouvelables en 2020 (Grenelle 1 et 2) puis 32 % en 2030 (Cop 21). A quelle part d'énergies renouvelables vous engagez-vous au terme du prochain quinquennat (2022) ?**
- **La France devra diminuer la part de son énergie d'origine nucléaire dans sa production d'électricité, tendance qui n'est pas amorcée à ce jour. Quelle part d'énergie nucléaire dans la production d'électricité prévoyez-vous au terme du prochain quinquennat (2022) ?**
- **Comment prévoyez-vous la réduction du parc nucléaire français ? Quelles centrales pensez-vous nécessaire de fermer, à quel rythme, et selon quelles modalités ?**
- **L'industrie nucléaire française a produit des quantités importantes de déchets et continue à le faire. Quelle politique d'élimination de ces déchets proposez-vous pour ne pas les imputer aux générations futures ?**

ENVIRONNEMENT : UNE PLANETE VIABLE POUR TOUS

La dégradation de notre environnement (où « tout est lié », selon les mots du pape François, dans son encyclique « Laudato si ») est une préoccupation majeure, elle provoque ou amplifie les crises de nos sociétés, elle est à l'origine de migrations forcées de millions de personnes...

L'accord de Paris à la COP 21 a été le fruit d'une diplomatie intelligente et respectueuse, à l'écoute de la parole et des besoins de chaque pays. Malgré les limites du texte, sa ratification et son entrée en vigueur suscitent un espoir qu'il ne faut pas décevoir.

- **Quels sont vos projets concrets pour faire advenir et avancer la transition dont nos sociétés ont besoin, dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation, du transport ?**
- **Etes-vous prêt à abandonner les grands projets inutiles, -dont l'emblématique projet de Notre Dame des Landes- , au profit de projets locaux de développement, pour favoriser l'accès de chacun/e aux services dont il/elle a besoin dans son quotidien ?**
- **Etes-vous prêt à travailler ces questions en impliquant réellement tous les acteurs sur le terrain, à travers une politique de vrai dialogue dans le respect de chacun ?**

LE DESARMEMENT

Partout dans le monde, on assiste à une *nouvelle course aux armements conventionnels et nucléaires* et *les risques de confrontation se multiplient*, notamment dans les espaces maritimes et aériens, sans oublier le cyberspace.

- **Quelles mesures vous apparaissent nécessaires pour inverser ces tendances dangereuses pour la paix ? Quelles nouvelles initiatives la France doit-elle prendre en matière de désarmement nucléaire et de lutte contre la prolifération ? Comment relancer le processus d'entrée en vigueur du traité d'interdiction des essais nucléaires ? Comment ouvrir les négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles à usage militaire ? Comment empêcher un nouvel échec du processus d'examen de la mise en œuvre du traité de non-prolifération (TNP) ? Comment progresser dans l'établissement d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient ?**

Un projet de résolution tendant à lancer une négociation sur l'interdiction de l'arme nucléaire doit être adopté début décembre par l'Assemblée générale des Nations Unies. Plus d'une centaine d'États sont en faveur de ce texte qui se heurte cependant à l'opposition des États dotés ou possesseurs de l'arme nucléaire.

- **La France peut-elle se cantonner dans le refus et le blocage ? Ne doit-elle pas plutôt jouer un rôle constructif à l'égard de cette initiative en acceptant le principe de la négociation et en demandant notamment l'élaboration de nouvelles mesures de désarmement et de confiance en matière nucléaire (par exemple nouvelles réductions des capacités stratégiques et tactiques, abaissement concerté du niveau d'alerte nucléaire et renonciation à l'option de l'usage en premier de l'arme nucléaire) ?**

En matière conventionnelle, on constate une dangereuse escalade à l'est de l'Europe et tout particulièrement en Ukraine.

- **Le traité sur les forces conventionnelles en Europe semble abandonné, comment le relancer ? Quelles mesures de confiance vous apparaissent-elles nécessaires dans les domaines terrestre, maritime et aérien pour éviter notamment que surviennent des**

incidents militaires graves opposant les forces russes et occidentales ? Quelles initiatives la France doit-elle prendre en matière de désarmement conventionnel ?

LA POLITIQUE DE DEFENSE

Un processus de « modernisation » des forces nucléaires semble lancé (remplacement des sous-marins nucléaires lance-engins, mise au point d'une nouvelle version du missile stratégique M51, construction de nouveaux missiles nucléaires aéroportés). Ces programmes devraient conduire à terme à un quasi-doublement du budget de l'armement nucléaire français.

- **Cet effort en faveur de l'armement nucléaire est-il nécessaire alors que les équipements nucléaires français viennent d'être renouvelés ? La France doit-elle accepter cette logique de course aux armements nucléaires en contradiction avec la lettre et l'esprit du TNP ?**

LES EXPORTATIONS D'ARMEMENT

L'industrie d'armement française vient de remporter de grands succès à l'exportation. Cette croissance des ventes d'armes présente cependant des dangers : aggravation des tensions internationales, soutien à des régimes peu respectueux des droits de l'homme notamment.

- **La considérez-vous comme pleinement conforme à l'esprit du Traité international sur le commerce des armes adopté voici plus de trois ans, notamment en ce qui concerne la limitation de la fourniture d'armes dans les zones d'instabilité ou la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales ?**

L'Arabie saoudite figure parmi les principaux clients de l'industrie française d'armement alors qu'elle se livre au Yémen à des actions militaires qui font de nombreuses victimes civiles.

- **Envisagez-vous de reconsidérer les contrats d'armement qui nous lient à ce pays ? Plus généralement êtes-vous favorable à un réexamen global des exportations d'armes de manière à prévenir toute livraison préjudiciable à la sécurité internationale ou aux droits de l'homme ?**

ENGAGEMENTS EXTERIEURS

La France est militairement engagée dans des conflits extérieurs (Libye, Syrie, Afrique). Les conséquences de ces engagements peuvent parfois paraître pires que le mal qu'ils voulaient soigner : déstabilisation profonde de pays sans solution politique de substitution (Libye), frappes aériennes touchant des populations civiles autant que les cibles visées...

- **Pour vous, quelle doit être la politique de notre pays sur la scène internationale :**
- **La France doit-elle s'imposer de discuter avec toutes les parties prenantes aux conflits externes, y compris les moins respectables (Etat Islamique, dictature syrienne) pour faire émerger des solutions politiques, même imparfaites, par des voies pacifiques ?**
- **Ou considérez-vous que notre pays est légitime à intervenir militairement dans des conflits externes, et sous quelles conditions ?**

- **Envisagez-vous que la France puisse intervenir sur la scène internationale par l'envoi de Brigades de Paix et seriez-vous prêt à mettre en place une politique de création de ces Brigades ?**

LE CONFLIT ISRAELO/PALESTINIEN

Dans le conflit Israël /Palestine, Israël poursuit, en dépit du droit international et de toutes les protestations, une colonisation à marches forcées du territoire palestinien de Cisjordanie et de Jérusalem Est. Le blocus terrestre, maritime et aérien de la bande de Gaza asphyxie économiquement les deux millions de Palestiniens qui y survivent grâce à l'aide internationale, au point que l'ONU affirme que ce territoire sera littéralement invivable à partir de 2020. Cette situation s'accompagne par Israël de violations répétées et organisées des droits de l'homme vis-à-vis des Palestiniens : des droits bafoués, des arrestations et emprisonnements sans jugements, des expulsions, confiscations de terres, destructions de maisons...

Face à cela, la population palestinienne, opprimée, humiliée, remâche sa rancœur, se radicalise... au risque d'une explosion dont nous voyons les prémices aujourd'hui.

Devant cet état de fait :

- **Pour permettre des négociations de Paix entre Etats ayant le même statut, prévoyez-vous, à bref délai, en conformité avec la résolution 439 de l'Assemblée nationale du 2 décembre 2014, de reconnaître l'Etat palestinien, comme l'ont fait de nombreux pays, y compris en Europe ?**
- **Prévoyez-vous de sanctionner l'Etat d'Israël face à tout manquement au droit international, et en particulier face à toute nouvelle extension de sa colonisation en Cisjordanie ou à Jérusalem Est ?**

Votre réponse sera un critère important de vote à ces élections pour un grand nombre de nos adhérents, et nous nous réservons le droit de communiquer sur votre réponse (ou votre absence de réponse).

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, M..., l'expression de mes sentiments respectueux.

Catherine Billet

Déléguée Générale Pax Christi France